

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU Mardi 31 janvier 2012 à 20 H 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. PERRIN Jacques, Maire, a pris les décisions suivantes :

TARIFS 2012 CAMPING MUNICIPAL

Décide de réviser les tarifs des droits de place du Camping Municipal pour la prochaine saison estivale. Prévoit les travaux d'entretien ainsi que la fin de la rénovation du sanitaire minute. La période d'ouverture du Camping est fixée du 15 mars au 14 octobre 2012.

PARTICIPATION 2011-2012 DE COMMUNES EXTERIEURES, AUX DEPENSES SCOLAIRES DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE.

Décide de solliciter une participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Publique auprès des Communes non dotées d'écoles ou cas dérogatoires qui ont des élèves scolarisés à l'Ecole Publique de St Germain Laval et fixe le montant pour l'année scolaire 2011-2012 à 459.29 €/élève.

PROJET D'UN CONTRAT COMMUNAL D'AMENAGEMENT (COCA) AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE

Décide de solliciter le Conseil Général de la Loire, en vue de la mise en place d'un contrat communal d'aménagement qui permettra de définir par la réalisation d'une étude un projet d'aménagement global des prochains investissements communaux à réaliser dans les années à venir. Cette procédure devenant indispensable pour l'obtention de subventions auprès du Conseil Général de la Loire.

AMENAGEMENT CHEMIN DES VIGNES – RETROCESSIONS DE TERRAINS

Suite à l'établissement des documents d'arpentage donne connaissance à l'Assemblée, des surfaces cédées à titre gratuit par les riverains ainsi que des surfaces rétrocédées aux riverains à titre gratuit en vue de l'aménagement du prolongement du chemin des Vignes jusqu'au chemin du Pressoir. Prévoit la réalisation d'une enquête publique.

LOCATION LOGEMENT AU DESSUS DU BUREAU DE POSTE

Donne son accord pour louer à la Sté SC Diffusion le logement situé au dessus du bureau de Poste afin de lui permettre de développer son activité de fabrication de bijoux.

RENOUVELLEMENT ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DEPARTEMENTAL D'ACHAT D'ELECTRICITE

Décide de renouveler l'adhésion au groupement d'achat du SIEL pour l'achat d'électricité qui se termine le 31 décembre 2012. Actuellement les contrats d'une puissance inférieure à 36 Kwa (hors éclairage public) sont gérés par un marché avec le fournisseur GEG Source d'énergie (Gaz et Electricité de Grenoble).

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE ARRETE LE 28 DECEMBRE 2011 – DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE D'URFE

Donne connaissance du courrier de Madame la Préfète de la Loire au sujet de la dissolution du Syndicat mixte d'Urfé pour laquelle, la commune avait émis un avis favorable en réunion du 9 août 2011.

Le schéma départemental de coopération intercommunale approuvé par la commission départementale de la coopération intercommunale prévoit la dissolution du syndicat mixte d'urfé.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur cette dissolution.

TRAVAUX SANITAIRES CAMPING – AVENANT N° 1 ENT. GRANGE ET FILS

Suite à des travaux complémentaires émet un avis favorable pour l'établissement d'un avenant avec l'entreprise GRANGE et Fils.

DEMANDE DE SUBVENTION COOPERATIVE SCOLAIRE

Accorde une subvention à la coopérative scolaire de l'Ecole publique pour différentes sorties pédagogiques programmées pour les 6 classes de l'école publique.

RENOUVELLEMENT CUI ECOLE PUBLIQUE

Ce contrat aidé de 6 mois, en cours, à l'école publique se termine le 29 février 2012. Emet un avis favorable pour un renouvellement de 6 mois à compter du 1er mars 2012.

ALIMENTATION BATIMENT TECHNIQUE COMMUNAL ZA PRALONG

Confie au SIEL, dans le cadre des compétences transférées, la maîtrise d'ouvrage des travaux d'alimentation du bâtiment technique communal de Pralong, pour un cout HT de 3 500 € sous forme de fonds de concours.